



L'AGENCE ESANTE LUXEMBOURG
DELOITTE HEALTHCARE CONFERENCE 7ÈME ÉDITION



Thématique principale

Comment l'introduction d'un EHR national (DSP) change la prise en charge du patient et la façon de travailler et de collaborer des professionnels de santé.



Médecin généraliste



Infirmière



Centre hospitalier



Laboratoire d'analyse



Pharmacie, etc.



L'Agence eSanté G.I.E.

Agence Nationale des informations partagées
dans le domaine de la santé au Luxembourg

La plateforme eSanté Luxembourg et ses services
Le DSP



Compétence e-santé nationale



Oct. 2006

Gouvernement
luxembourgeois lance
plan d'action e-santé



17/12/2010

*Art 60ter et 60quater du
Code de la sécurité sociale*
base légale pour Agence
eSanté et le Dossier de
Soins Partagé (DSP, le
dossier de santé
électronique)



2012

Agence eSanté
est
opérationnelle

2018

20 employés
8 nationalités
12 langues



La composition de son Conseil de Gérance

L'Agence eSanté G.I.E. (groupement d'intérêt économique) est opérationnelle depuis l'été 2012.

Elle est administrée par un Conseil de Gérance dont les membres sont :



fhl Fédération des Hôpitaux luxembourgeois

CNS Gezondheidskeess

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
représenté par le Ministère de la Santé et le Ministère de la Sécurité Sociale

ammd ASSOCIATION DES MÉDECINS ET MÉDECINS-DENTISTES

CCSS

PATIENTE VERTRIEDUNG ASBL

Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales

COPAS

Syndicat des Pharmaciens luxembourgeois asbl

Tout au long de
sa vie ...





Médecin généraliste



Infirmière



Laboratoire d'analyse



Pharmacie, etc.



Centre hospitalier

... un(e) patient(e) fait
appel à divers
prestataires
du secteur de la
santé

Ces prestataires échangent
diverses informations
sur votre état de santé.
Les résultats d'une prise
de sang, d'un examen
radiologique, etc.



L'Agence eSanté facilite
le partage de ces informations grâce aux
services de sa **plateforme d'échange
électronique**



La Plateforme eSanté et ses services

= plateforme nationale d'échange et de partage de données de santé dématérialisées

= accessible via website www.esante.lu

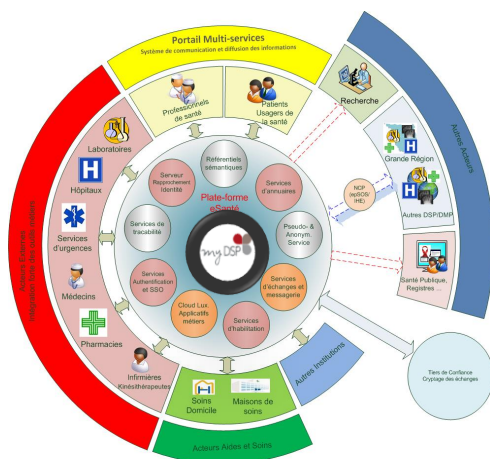
= comprend différents services :

- annuaires référentiels
 - Patients
 - Professionnels de santé
- services de sécurité, de traçabilité et d'authentification
- **le Dossier de Soins Partagé – DSP**
- divers autres services métier :
 - Messagerie sécurisée
 - Outil Médecin référent
 - IdeoMed
 - IdeoRCP
 - Autres



La Plateforme eSanté – les échanges transfrontaliers

- Le Luxembourg, particulièrement impliqué du fait de sa position géographique, sa superficie, son activité, ses besoins nationaux
 - Enjeu national : flux humain (travail)
 - Enjeu européen : flux de données de santé





Le Dossier de Soins Partagé
change la prise en charge du patient
et la façon de travailler et de collaborer
des professionnels de santé.

Le service « DSP »

Dossier de Soins Partagé

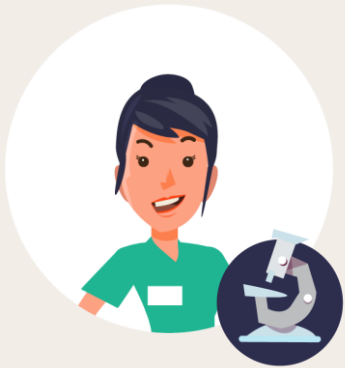
centralise les données essentielles du patient
de manière électronique



Le dossier de santé
électronique et sécurisé
regroupe les données de
santé essentielles du
patient



Il facilite l'échange de données entre
les professionnels de la santé
intervenant dans le parcours de soins
de santé du patient,
=> fera gagner un temps précieux
lorsqu'une intervention est nécessaire.



Le DSP est géré par le patient.
C'est lui qui décide qui a accès à ses
informations,
en toute sécurité



Use Case

Médecin Référent

Le DSP, outil indispensable et obligatoire pour le Médecin Référent pour tout patient souffrant pathologie chronique grave ou sous ALD*

*Affection de Longue Durée



Use Case

Programme RAAC - Récupération Améliorée Après Chirurgie

Mise en place de circuit
patient spécialisé basé sur
l'**utilisation institutionnalisée**
du DSP comme outil de
partage et de continuité des
soins **entre HRS et SHD**





Le Dossier de Soins Partagé Avancée des travaux



Logiciels médecin

- 6 logiciels conformes : statut février 2018
Emed v4 - Gecamed v. 2.04 – MediPro v. 5.5
Praxis v. 2.4 – Camphor v.2017 – Medicus v2.0

Réseaux de soins

- 2 principaux SHD et Croix rouge
- SHD en production depuis mai 2017

Établissements hospitaliers

100 % des conventions signées

Date de mise en production :

- FHRS en production - fin 2016
- CHL en production - été 2017
- CHEM - fin 2017
- CHDN : S2 2018

Laboratoires analyses médicales

100 % des conventions signées

- 2 labos privés en production en mi 2017
 - 2 derniers labos : à venir en Q2 2018
- 2 labos hospitaliers en production - fin 2017
- LNS : en discussion

L'alimentation du DSP par les « producteurs » de données est faite à partir des logiciels métiers des différents partenaires santé.

Logiciels Pharmacies

- 2 éditeurs en cours de conformité

Centres nationaux de référence

Conventions signées

- Centre François Baclesse - sept. 2017
- INCCI – janvier 2018

Structures spécialisées (Ideomed et autres)

- Colpach - été 2017 (60 patients)
- Tricentenaire – été 2017 (120 patients)
- HIS: production prévue début T2 2018
- Soins palliatifs : en analyse

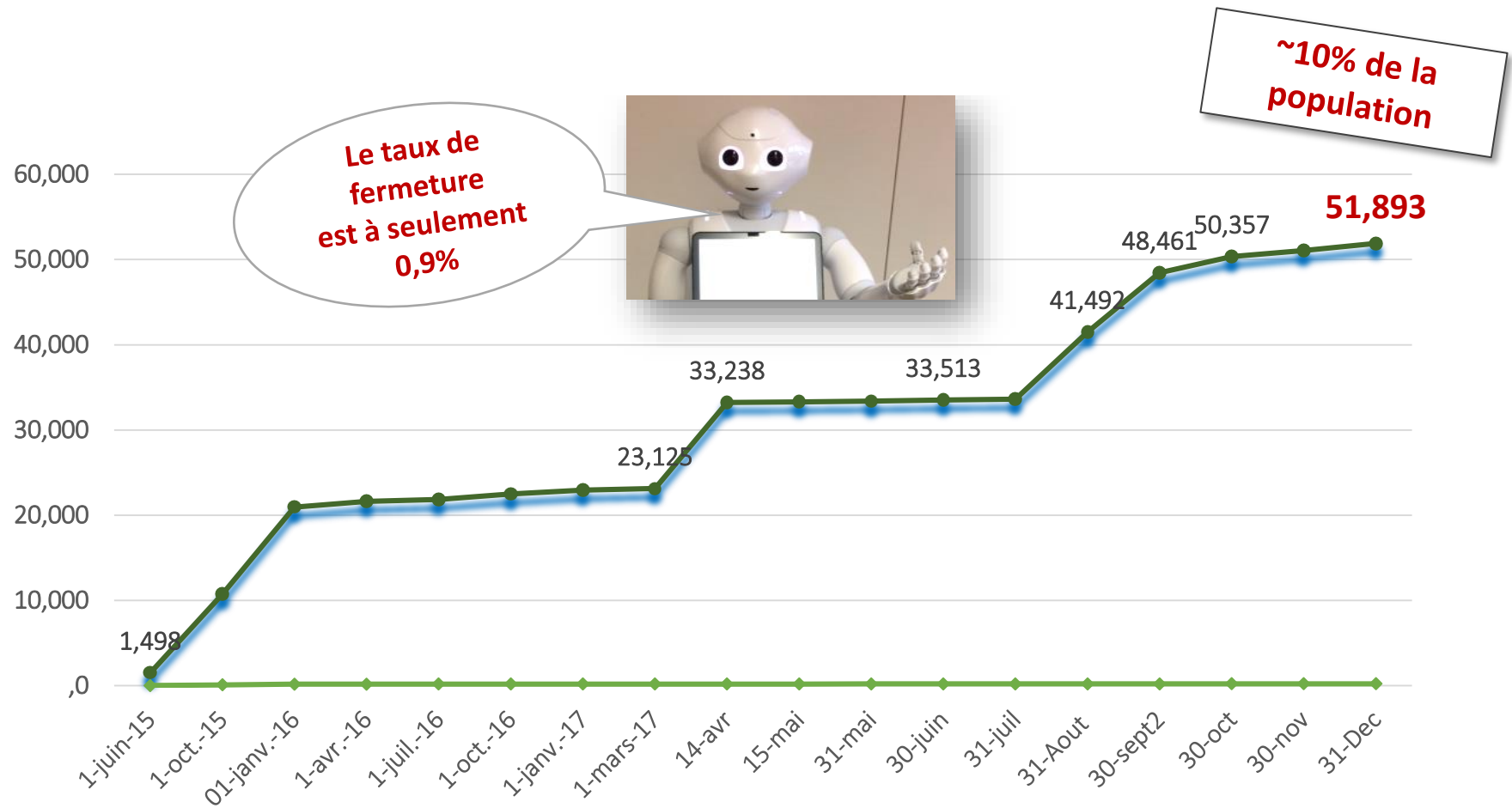
- Maredoc : convention signée
- Autres



Le Dossier de Soins Partagé
Point sur le déploiement
Où en est-on au niveau de l'usage

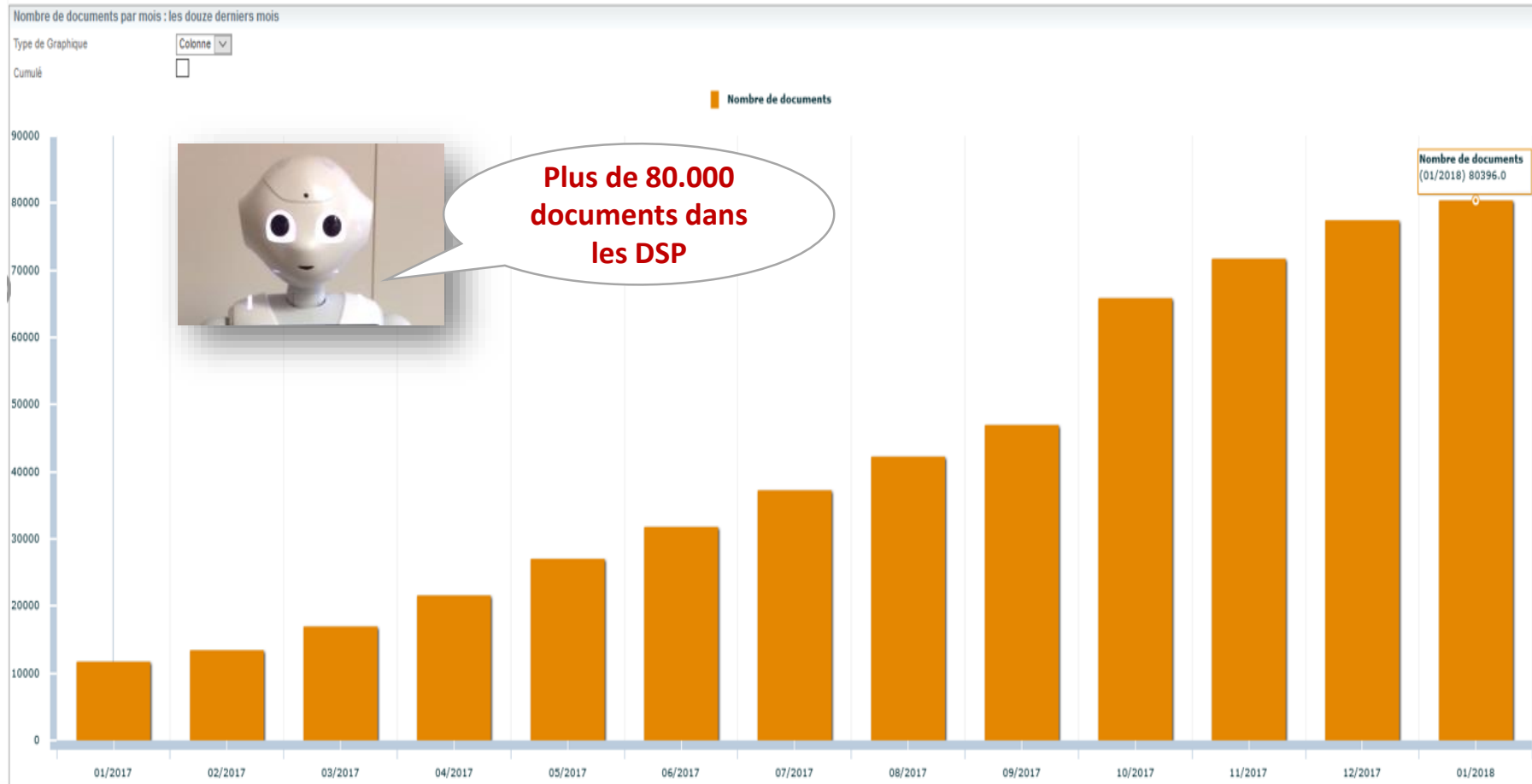


Evolution du nombre de DSP



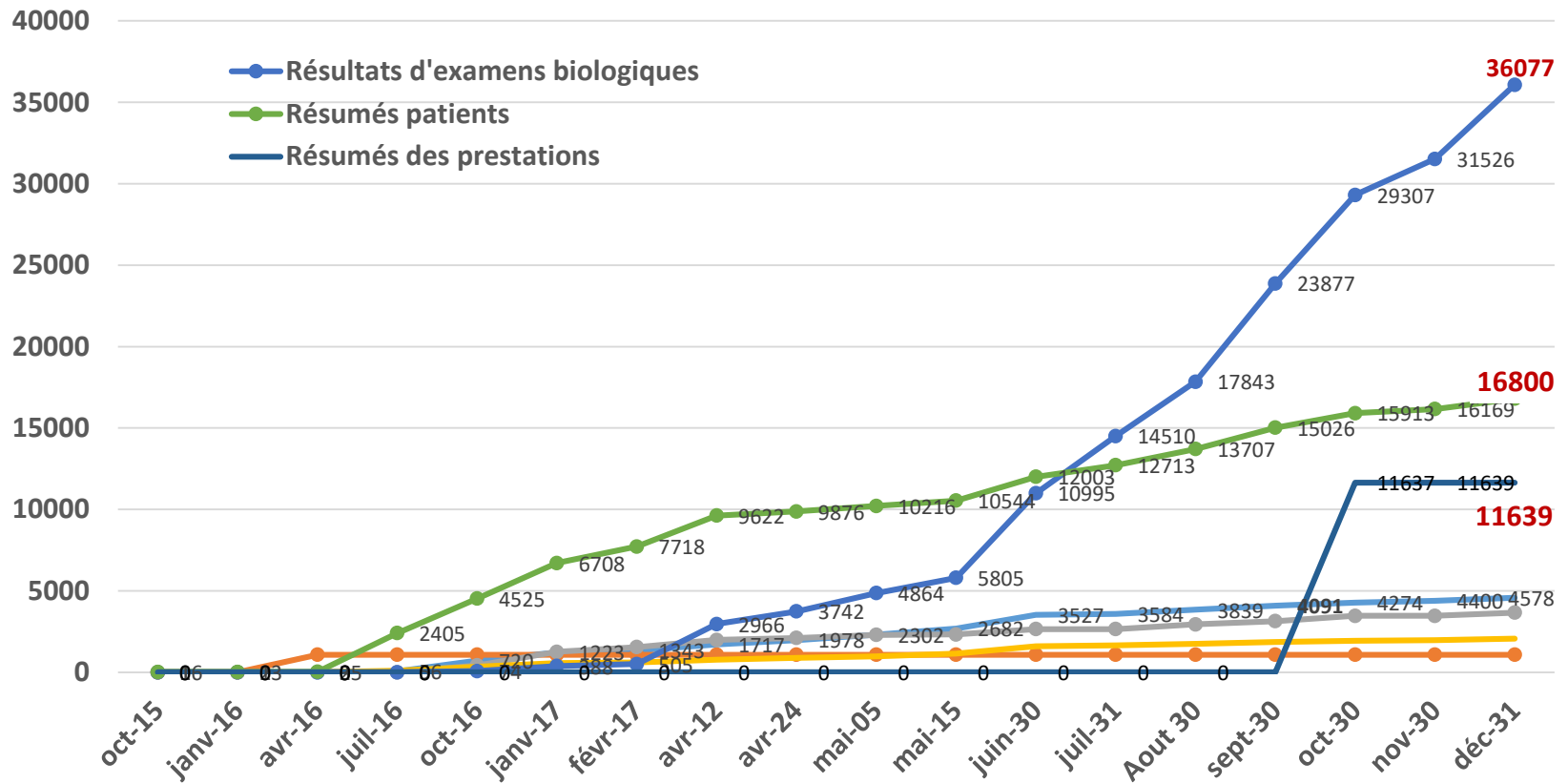


Evolution du nombre de documents





Typologie des principaux documents





Conclusion

Vision évolutive de DSP et missions de l'Agence

**Vous souhaitez
en savoir plus
sur le DSP ?**

Rendez-vous sur
www.esante.lu



AGENCE
eSanté
L U X E M B O U R G

Agence nationale
des informations partagées
dans le domaine de la santé

Envie d'avoir votre DSP ?

Contactez notre helpdesk
au (+352) 2712 5018 33 ou
via helpdesk@esante.lu



AGENCE
eSanté
L U X E M B O U R G

Agence nationale
des informations partagées
dans le domaine de la santé